



60, avenue Jean Mermoz
16340 L'Isle d'Espagnac
05 45 38 15 44
contact@fcl.asso.fr
www.fcl.asso.fr

Procès verbal du Conseil d'Administration du 14 janvier 2013

Le lundi 14 janvier 2013 le Conseil d'Administration du Foyer Culture Loisirs de l'Isle d'Espagnac s'est réuni au siège de l'association sur convocation de la Vice-Présidente Annie LAROCHE.

Etaient présents : Yves ACHER, Françoise ALLUAUME, Françoise ANCELIN, Anne-Marie BENAITEAU, Nicole CALLAMAND, Jean-François COSTE, Monique DESMAISON, Serge DORAIN, Nicole GUIBRETEAU, Claudine LAFFONT, Annie LAROCHE, Paul LAROCHE, Bernadette PRADIER, Sauveur RINALDI, Brigitte ROQUES-VIGNERON.

Etait excusée : Chantal DORAIN

Etaient absents : Jean-Claude BELOT, Jean-Luc PARTHONNAUD, Olivier RIVIERE

Secrétaire de séance : Nicole GUIBRETEAU

Le Conseil d'Administration est présidé par Françoise ALLUAUME, Vice-Présidente (les trois Vice-Présidentes animeront le CA à tour de rôle).

1. ADOPTION du Procès Verbal du CA du 4/12/2012 à l'unanimité.

2. POINT SUR LA REUNION DU BUREAU DU 8/12/2012

Les tâches des trois Vice-présidentes ont été ainsi définies :

- Annie LAROCHE : relations avec les salariés, représentante légale du FCL.
- Nicole GUIBRETEAU : relations avec les responsables et animateurs d'activités, relations avec les adhérents.
- Françoise ALLUAUME : communication et relations extérieures.

Les trois Vice-présidentes se réunissent chaque mardi de 10 h à 12 h.

Elles assument chacune leurs fonctions mais peuvent se remplacer en cas d'absence de l'une d'entre elles.

Les personnes ayant la signature bancaire sont la représentante légale Annie LAROCHE et le trésorier Serge DORAIN.

Un courrier sera adressé aux adhérents et aux salariés pour les informer du nouveau fonctionnement.

3. POINT SUR LES MANIFESTATIONS

- **Concert de la Ste Cécile du 15 décembre** : beau succès, recette sur la vente des programmes : 178,15 €. Chaque participant a reçu un programme en souvenir.
- **Maison du Père Noël (semaine du 17 au 22 décembre)**, en partenariat avec l'IUT. Nous n'avons pratiquement pas vu les étudiants en charge du projet mais tout s'est bien déroulé. Enseignants, parents accompagnateurs et élèves de l'école primaire des Méricots étaient tous très contents. Françoise ANCELIN demande quel était le rôle des étudiants. C'était un projet de communication mais nous ignorons ce qu'ils en feront. L'essentiel de la communication et de la décoration a été réalisé par Sonya et Sophie. Le samedi, où nous avions prévu de recevoir parents et enfants, nous n'avons vu personne, à part un enfant ayant gagné le concours de dessins venu chercher son cadeau. Sans doute y a-t-il eu une mauvaise communication sur cette dernière journée ? C'est regrettable car beaucoup de personnes ont été mobilisées pour rien le samedi.
Françoise ANCELIN demande pourquoi l'école primaire Jean Moulin ne participe jamais. La directrice de l'école n'est pas intéressée par ce type d'activités ouvertes sur les associations.
- **Soirée Disco du 19 janvier** : présentation d'un tableau de répartition des tâches pour la préparation de la salle et la soirée elle-même.
Prix des boissons et pâtisseries : toutes les boissons à 2 € sauf eau et café à 1 € ; 5 € la bouteille de cidre ; 0,50 € la crêpe et 1,20 € la part de tarte (achetée 0,80 €).
- **Concert gourmand** : prévu le 2 février il pourrait éventuellement être reporté au 9 février en raison du Salon de la BD. Il s'agit d'un concert organisé au FCL entre les élèves des cours de piano (grands ados et adultes) avec dégustation de crêpes, en petit comité. Les administrateurs du FCL y sont invités.

- **Sortie Patrimoine du 7 février** : le programme n'est pas arrêté mais on espère une visite des locaux de Charente Libre.
- **Dîner dansant du 23 février** organisé par l'activité Danse de salon : le menu à 20 € est un couscous ; l'animation est assurée par « Patrick-Anim ».
- **Expo Photos des 9 et 10 mars** : nous avons besoin de bénévoles pour installer la salle en semaine et surtout pour assurer des permanences pendant le week-end. La question se pose de savoir s'il faut ouvrir l'expo les matins. Avec l'expo photos il y aura également la présentation des œuvres majeures des activités Poterie et Peinture sur porcelaine. Le vernissage aura lieu vendredi 8 mars à 18 h 30 à l'espace Brassens.
- **L'atelier Cordes et Chorale reçoit le 16 mars** la chorale de Chalais. Une salle est demandée pour accueillir les musiciens et les chanteurs pour le repas de midi.

4. POINT SUR LA COMPTABILITE

La prise de fonction s'est bien passée pour le trésorier. Il a fait la mise au point avec Sonya : il prendra le plus possible en charge les tâches relatives à la comptabilité.

Le trésorier demande à chaque responsable d'activité de fixer à l'avance un budget prévisionnel pour les grosses manifestations.

Les investissements prévus pour 2012/2013 ont été réalisés en grande partie : réfrigérateur, vidéoprojecteur, écran, relieuse, chaise piano.

Le remplacement du logiciel de comptabilité ne sera pas effectué, ce qui représente une économie importante de temps et d'argent. Le contrat a été dénoncé par lettre recommandée. Le nouveau logiciel « Paie » est en revanche conservé.

5. QUESTIONS DIVERSES

- **Atelier Cordes et Chorale** : Françoise MORLIERE demande 25 classeurs ; cette demande est mise à l'étude. Elle demande également le remboursement des frais de déplacement pour l'Isle aux Cordes ; cette demande n'est pas validée par le Conseil d'Administration.

- **Signalétique** : le panneau fixé sur la grille est trop sombre. Il est envisagé de demander au réalisateur de trouver une solution pour une meilleure visibilité (un fond blanc par exemple). Nous avons également reçu le roll-up et un panneau d'information (à fixer sur des barrières). Les panneaux de façade ne seront fixés qu'après les travaux de ravalement prévus en mars par la Mairie.
- **Dates des prochaines réunions** :
 - Conseils d'Administration : lundi 18 mars à 20 h 15
lundi 17 juin à 20 h 15
 - Bureaux : réunion chaque premier vendredi du mois à 14 h 30.
- **Galette** : la question se pose de savoir si le FCL doit payer la galette à chaque activité ou s'il organise une galette générale. Il faudra y réfléchir en tenant compte de la situation financière de l'association qui peut devenir fragile si le nombre d'adhérents continue à diminuer.
- **Patrimoine** : Nicole CALLAMAND signale une demande de l'Office de Tourisme d'Angoulême : des personnes extérieures au FCL peuvent-elles participer aux sorties Patrimoine du FCL ? Le CA répond non, sauf si elles adhèrent au FCL.
- **Mise à disposition du matériel pour les activités** : prévoir un cahier de réservation du matériel (vidéoprojecteur, écran...).
- **Contrat de Sophie CHAUVÉAU** : il se termine le 17 janvier. Sophie va manquer au FCL. Le Conseil d'Administration a beaucoup apprécié son travail et son engagement au sein de l'association. Pour l'avenir il faut se poser la question de savoir s'il serait intéressant de recruter quelqu'un en bénéficiant d'un contrat aidé, d'un contrat d'avenir ou d'un contrat service civique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.